



Saint-Martin : Terre d'accueil et de contrastes

Situé à équidistance de la Guadeloupe et de Porto Rico, Saint-Martin est un territoire marqué par les contrastes. Cette Collectivité d'Outre-mer, tout aussi jeune que sa population, est soumise à une dynamique migratoire continue et a connu une très forte croissance démographique de nature exponentielle dans les années 90. Orientée économiquement autour d'une mono-industrie touristique, elle n'en reste pas moins toujours exposée aux aléas climatiques, variations de parités monétaires et migrations économiques. Ce contexte socio-économique particulier unit Saint-Martin et Sint Maarten. Avec un niveau de formation toujours en retrait, un emploi informel important et des établissements quasi exclusivement sans salarié, l'accès à emploi demeure difficile pour les jeunes et fragilise une partie de la population. La préservation de ses aménités et de son identité culturelle seront ses principaux atouts dans un environnement concurrentiel grandissant.

Gérald Servans, Audrey Naulin, Lanwenn Le Corre

Une démographie sous influence migratoire

Au 1^{er} janvier 2013, la Collectivité d'Outre-mer de Saint-Martin compte 35 600 habitants. Entre 2008 et 2013, la population a diminué de 0,6 % par an (- 1 100 habitants en 5 ans). Cette inversion de tendance nette est une première pour un territoire qui a vu sa population quintupler depuis 1982 (*figure 1*). Le territoire a subi deux fortes croissances démographiques (+ 20 500 habitants entre 1982 et 1990 et + 7 500 habitants entre 1999 et 2008). La principale est due à un solde migratoire fortement excédentaire résultant des besoins de main-d'œuvre qu'a connus l'île.

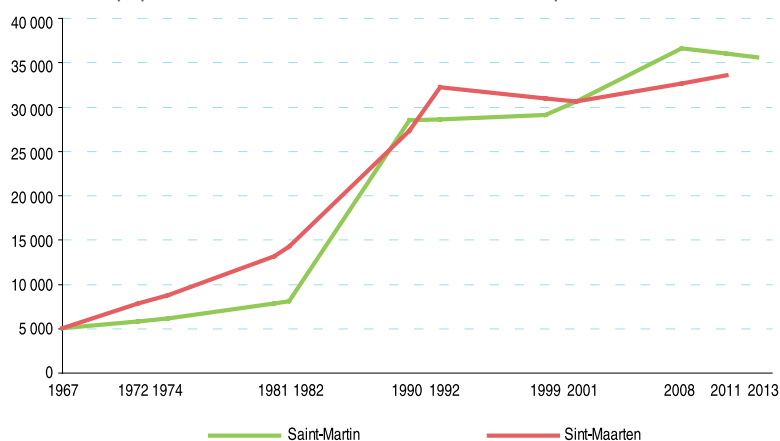
Les nombreux départs de Saint-Martin concernent les jeunes adultes natifs, en lien avec l'emploi ou la poursuite d'études post-Bac (*figure 2*). Ce sont principalement des hommes âgés entre 18 et 30 ans et des femmes entre 18 et 25 ans. Le déficit est moindre chez ces dernières, car il est compensé partiellement par l'arrivée de nombreuses non natives à ces âges. Mais il génère un

fort déséquilibre des sexes chez les 20-39 ans (137 femmes pour 100 hommes, contre 126 en Guadeloupe). Dès lors, le territoire subit un certain vieillissement de sa population, accentué par ces flux migratoires (*figure 3*). Pour autant en 2012, Saint-Martin reste un territoire jeune. En lien avec les nombreuses nais-

sances des deux dernières décennies, les moins de 20 ans représentent 35 % de la population (contre 29 % en Guadeloupe et à Sint Maarten). Désormais, les sorties du territoire sont de nouveau plus nombreuses que les entrées et le solde naturel ne compense plus ce déficit migratoire.

1 Saint-Martin perd des habitants entre 2008 et 2013

Évolution de la population à Saint-Martin et à Sint Maarten depuis 1967



Source : Insee, Recensements de la population / Dénombrements sans double compte 1967, 1974, 1982, 1990, 1999 / Populations municipales 2008 et 2013 ; Census, Department Of Statistics Sint Maarten.

Une population cosmopolite pour un niveau de formation hétérogène

Les origines diverses de la population saint-martinoise pointent sa singularité. En 2012, seuls 31 % des habitants sont natifs de Saint-Martin, 18 % sont nés dans un DOM (ou COM), 16 % en France hexagonale et 3 % sont nés Français à l'étranger. Enfin, un tiers de la population Saint-Martinoise est issue de l'immigration, à savoir née étranger à l'étranger (*définitions*) (contre 4 % en Guadeloupe). Les personnes natives des DOM et les Saint-Martinois de naissance sont plus nombreux chez les jeunes de moins de 30 ans et les seniors de plus de 75 ans. Conséquence d'un solde migratoire déficitaire, les natifs de Saint-Martin ont diminué sur la période la plus récente. À l'inverse chez les 40-59 ans, la proportion d'immigrés atteint plus de 50 % du fait des arrivées importantes des années 80.

La faible offre de formation post-Bac sur Saint-Martin influe sur les migrations et sur le niveau de qualification du territoire. Moins d'un quart des 18-24 ans est scolarisé (contre 46 % en Guadeloupe, 18 % à Sint Maarten). En conséquence, Saint-Martin connaît un déficit de diplômés du supérieur dès le niveau Bac + 2 : ils représentent 13 % des 15 ans et plus non scolarisés, alors que les diplômés du « tertiary 1 ou 2 » en concentrent 22 % à Sint Maarten.

Un taux d'activité élevé, un chômage affiché important

En 2012, 75 % des 15-64 ans sont actifs à Saint-Martin (69 % en Guadeloupe et 81 % à Sint Maarten en 2011). Le taux d'activité apparaît élevé chez les seniors de 55 à 64 ans (62 % contre 51 % en Guadeloupe) et chez les jeunes de 15 à 24 ans (41 % contre 33 % en Guadeloupe) du fait de la faible scolarisation des 18-24 ans. Entre 2007 et 2012, le nombre d'actifs en emploi diminue. Seuls 50 % des 15-64 ans déclarent occuper un emploi en 2012 (64 % en moyenne nationale, 71 % à Sint Maarten). Le taux de chômage (*définitions*) au sens du recensement atteint 33 % (contre 9 % à Sint Maarten en 2013 et 29 % en Guadeloupe). Il touche plus les femmes (38 % contre 28 % pour les hommes) et les jeunes (55 % des actifs de 15-24 ans n'ont pas d'emploi déclaré selon le recensement contre 26 % à Sint Maarten). Enfin, les demandeurs d'emploi en recherche depuis plus d'un an sont nettement moins présents qu'en Guadeloupe (41 % des DEFM, contre 59 % (*définitions*)) en lien avec la saisonnalité des activités et la culture du territoire. Il est néanmoins probable que le niveau réel de chômage soit inférieur. Le recours au travail informel semble être prégnant.

En 2015, Saint-Martin compte 1 280 projets de recrutement, avec une part de besoins saisonniers importante (30 %). Cette particularité additionnée aux exigences de

niveau de formation complexifie les recrutements. Cette inadéquation entre offre et demande sur le marché du travail alimente les migrations économiques et par répercussion infèrent des disparités sociales. Malgré un flux migratoire important, de nombreux jeunes demeurent ni en emploi ni en formation. En 1999, ils représentaient 27 % de la population âgée de 15 à 24 ans. Cette part atteint 32 % en 2012 (contre 18 % sur Sint Maarten), soit 1 500 jeunes.

Des emplois liés à une activité présente portée par le tourisme

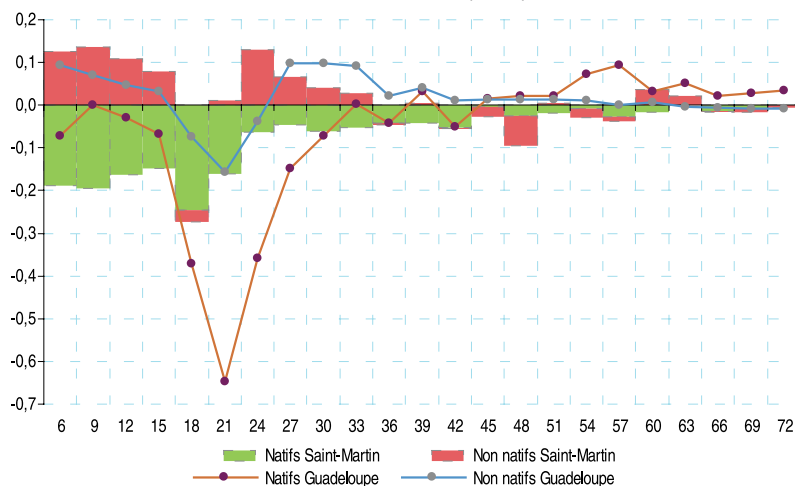
En 2012, Saint-Martin compte 10 600 emplois (40 % de l'emploi de l'île). 81 % dépendent de la sphère présente (*définitions*) (contre 77 % en Guadeloupe) dont de nombreux sont directement liés au tourisme.

Les secteurs du commerce de détail et de l'hébergement-restauration en concentrent chacun 15 %, soit 3 200 emplois (contre respectivement 21 % et 17 %

à Sint Maarten soit 6 300 emplois). Le secteur de la construction et du BTP regroupe près de 1 000 emplois (9 % contre 8 % à Sint Maarten en 2013). L'administration-santé-social-enseignement forme le seul grand secteur présentiel en 2012 à être moins présent qu'en Guadeloupe. En définitive, moins d'un emploi de Saint-Martin sur cinq dépend d'une activité productive. Les services non présents concentrent 1 200 emplois. Ils sont plus présents qu'en Guadeloupe (12 % des emplois contre 9 %). Néanmoins, ils sont portés à Saint-Martin par des activités où la frontière entre présentiel et non présentiel est discutable. Les activités de sécurité privée, de nettoyage, de location de courte durée de voitures et d'aménagement paysager représentent 50 % des emplois de ce sous-secteur à Saint-Martin, contre 30 % en Guadeloupe. Or, ces quatre activités peuvent sur le territoire avoir vocation à répondre aux besoins de la population résidente et touristique. Les aléas climatiques, monétaires

2 Le déficit migratoire des natifs n'est pas compensé par le solde positif des non natifs

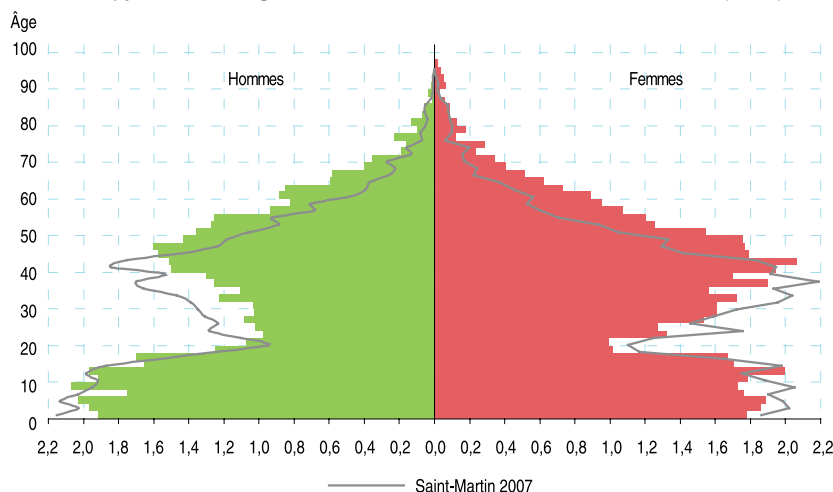
Répartition du solde apparent des entrées-sorties à Saint-Martin et en Guadeloupe par âge triennal et caractère natif/non natif entre 2007 et 2012 (en %)



Lecture : parmi les personnes âgées de 18 à 21 ans en 2012, et natives de Saint-Martin, le solde apparent des entrées-sorties de Saint-Martin est de -750 personnes entre 2007 et 2012, représentant 0,25 % du déficit migratoire de Saint-Martin sur la période. Cette même tranche d'âge parmi les natifs de Guadeloupe concentre 0,37 % du déficit migratoire de la Guadeloupe sur la période. Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 - État civil Décès domiciliés 2007-2011.

3 La classe d'âge des jeunes adultes se creuse

Évolution de la pyramide des âges biennale de Saint-Martin entre 2007 et 2012 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 - Exploitations principales.

et les limites structurelles peuvent influencer sur le niveau de fréquentation de l'île, par conséquence sur l'emploi. Un tiers des principaux établissements privés évoluent dans le secteur des services d'hébergement et restauration. Depuis 2006, l'offre de chambres dans l'hôtellerie se stabilise autour de 1 600 contre près de 3 000 à la fin des années 90. Cette baisse est imputable à la transformation de l'offre en meublé de tourisme. Quartier d'Orléans, quartier prioritaire de la politique de la ville, ne compte aucun établissement privé structurant.

Le profil des migrations influe sur les équilibres socio-économiques

La répartition par secteur d'activité des emplois occupés par les différentes sous-populations de Saint-Martin est très hétérogène. Ainsi, en lien avec leurs conditions d'accès, 10 % des emplois des personnes nées à l'étranger appartiennent au secteur de l'administration-enseignement-santé-social, alors que cette part atteint 32 % pour les natifs de France hexagonale, 36 % pour les Saint-Martinois de naissance et 43 % chez les personnes nées dans un DOM. *A contrario*, ils sont nombreux à occuper un emploi dans l'hébergement-restauration, le commerce, les services divers et la construction. Le taux d'encadrement est bas. Seuls 7 % des emplois sont détenus par des cadres ou professions intellectuelles supérieures, contre 11 % en Guadeloupe et 17 % en France hexagonale. La part des cadres et professions intermédiaires atteint 41 % chez les natifs de France hexagonale, contre 11 % chez les immigrés et 17 % chez les Saint-Martinois de naissance en lien avec le niveau de qualification et les migrations. *A contrario*, les employés sont nombreux à Saint-Martin (36 % contre 33 % en Guadeloupe). Mais, ce sont les artisans, commerçants et chefs d'entreprises les plus surreprésentés (18 % des emplois, soit trois fois plus qu'en moyenne métropolitaine).

Une dynamique de l'emploi qui s'estompe entre 2007 et 2012

Entre 2007 et 2012, la dynamique de l'emploi a été peu favorable à Saint-Martin, en diminution de 0,9 % en moyenne annuelle. Pourtant de 1999 à 2006 l'emploi a progressé de 1,8 % par an, soit un rythme équivalent à celui de la Guadeloupe (+ 1,7 %). Sur cette période, la majorité des secteurs a bénéficié d'une hausse de l'emploi à l'exception de celui des hôtels et de la restauration (- 57 emplois par an sur la période) (figure 5). De 2007 à 2012, ce sont les principaux secteurs liés au tourisme qui perdent de l'emploi.

Le commerce perd 52 emplois par an en moyenne, à un rythme plus rapide qu'en Guadeloupe (- 3,0 % par an contre - 0,6 %). La construction perd en moyenne 43 emplois par an contrairement à la Guadeloupe

où l'emploi de ce secteur progresse.

Ces pertes d'emplois dans des secteurs liés au tourisme ont été en partie compensées par une progression de l'emploi dans l'administration publique (+ 30 emplois par an) en lien avec les transferts de compétences associés à la modification du statut de l'île en 2007. Le secteur de la santé a également dynamisé l'emploi sur la période (+ 3,8 % contre + 2,9 % en Guadeloupe) même si son poids dans l'emploi reste moitié moins élevé qu'en Guadeloupe (8,3 % du total de l'emploi en 2012 contre 14,6 %).

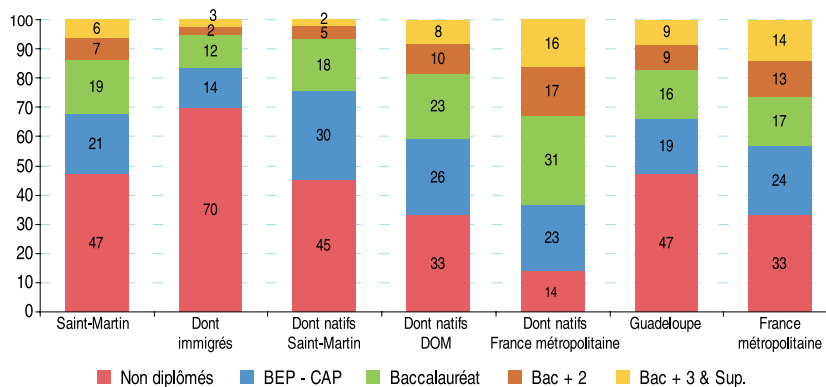
Entre concurrence et complémentarité : la législation, un facteur déterminant

Le territoire s'est construit sur la valorisation de ses aménités mais selon deux systèmes économiques cohabitant sans réelle frontière physique. L'orientation commune vers une mono-industrie touristique comme vecteur principal de développement économique s'est faite de façon différenciée

et dissociée. Les cadres législatifs distincts ont notamment façonné l'environnement naturel et économique, déterminant ainsi des spécificités sectorielles propres à chaque territoire. Par rapport à Saint-Martin, les secteurs des activités financières et des arts et spectacles sont spécifiques à Sint Maarten (respectivement quatre et trois fois plus importants). Les réglementations à Sint Maarten ont pu favoriser l'implantation d'établissements bancaires et de casinos. *A contrario*, la santé et les activités immobilières sont les principaux secteurs spécifiques de Saint-Martin. Ces spécificités sont probablement liées au régime de sécurité sociale français et aux lois de défiscalisation immobilière. Structurellement, Sint Maarten dispose d'un port en eau profonde permettant l'accueil de navires de croisières, tandis que cette activité reste limitée et spécifique sur la partie française. Il en est de même dans le cadre du trafic aéroportuaire. En partie française,

4 En 2012, 47 % des Saint-Martinois ne possèdent aucun diplôme

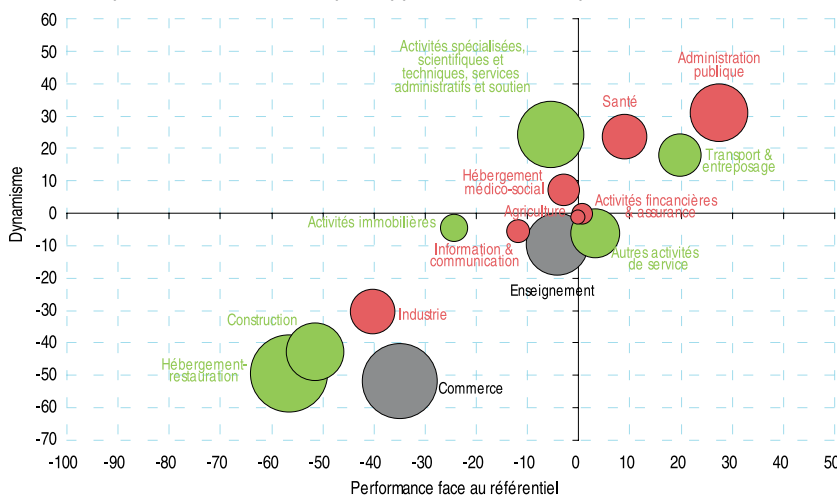
Répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé (en %)



Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations principales).

5 Baisse de l'emploi dans les secteurs liés au tourisme à Saint-Martin

Dynamisme et performance sectoriels par rapport à la Guadeloupe entre 2007 et 2012



Lecture : La couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de la collectivité de Saint-Martin vis-à-vis de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans la collectivité est au minimum 1,1 fois supérieur au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe, il est sous-spécifique si son poids est 0,9 fois moindre que celui du reste de la Guadeloupe. (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique).

La taille des bulles représente le poids du secteur dans la collectivité en fin de période.

La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Exemple : le secteur de l'administration publique est sous-spécifique pour Saint-Martin, son poids est 0,6 fois moins élevé qu'en Guadeloupe. Entre 2007 et 2012, le secteur a été dynamique (progression de 31 emplois par an) et performant (30 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable à la Guadeloupe).

Source : Recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

l'optimisation du trafic aérien reste sous la contrainte de la longueur de sa piste. Au final, Sint Maarten concentre 96 % des arrivées (2,5 millions de visiteurs en 2014, dont 2 millions de croisiéristes). Elles génèrent pour autant des externalités positives en partie française, difficiles à évaluer compte tenu de la libre circulation. Dans ce cas la concurrence se fait complémentarité. La coexistence de deux systèmes monétaires en continuité territoriale génère des distorsions monétaires, sources d'instabilité mais qui sont néanmoins de nature incitative. Elle développe la propension à consommer des agents résidents. Au niveau des entreprises, associée à des cadres législatifs et normatifs différents et à la libre circulation continue de personnes, elle facilite et induit le recours à une économie informelle. En matière sociale, la flexibilité et les faibles coûts de la main-d'œuvre à Sint Maarten sont déterminants comme facteurs de compétitivité. Le salaire minimum saint-martinois demeure deux à trois fois supérieur selon le taux de change, et ce malgré les dispositions d'exonérations

propres au territoire. En contrepartie, cette économie informelle génère une baisse de recette fiscale pour la Collectivité. Mais le coût réel de cette compétitivité est plus important. Il est à mettre en lien avec le niveau de qualité de la protection sociale. Ce coût est directement supporté par l'agent et in fine par la Collectivité. À ce jour, ses aménités préservées, sa stabilité monétaire, sa législation et sa singularité culturelle peuvent aussi apparaître comme des avantages de différenciations concurrentiels et faciliter l'investissement de long terme.

Une structure familiale sous influence socioculturelle

En 2012, Saint-Martin compte 13 400 ménages (*définitions*), soit 500 de plus qu'en 2007 (+ 0,7 % par an). 69 % des ménages sont constitués d'au moins une famille (*définitions*) (67 % à Sint Maarten en 2011). En 2012, les familles monoparentales composent 25 % des ménages (19 % à Sint Maarten en 2011) et sont surreprésentées parmi les immigrés et les Saint-Martinois de naissance (respectivement 32 % et

29 %). Les couples sans enfant et les personnes vivant seules sont moins présents qu'à Sint Maarten (respectivement 15 % et 27 % des ménages en 2012).

En 2014, 3 270 Saint-Martinois ont perçu le RSA (socle et/ou activité) et près de 6 000 personnes en dépendent, soit 21 % de la population (contre 24 % en Guadeloupe). Parmi les allocataires du RSA, 87 % touchent le RSA Socle. Tout comme en Guadeloupe environ six Saint-Martinois sur dix sont couverts par au moins une prestation versée par la CAF soit 21 500 personnes, dont 10 600 enfants. La hausse du nombre d'allocataires (+ 9 % en cinq ans) est en partie due à l'institution dans les DOM depuis 2011 du Revenu de Solidarité Active (RSA) et à la hausse des allocations liées au logement (+ 18 % en cinq ans). Néanmoins, Saint-Martin se distingue par l'importance des prestations liées à la famille, du fait de la surreprésentation des familles avec enfant(s) sur l'île par rapport à la Guadeloupe. Seuls 27 % des ménages saint-martinois sont propriétaires (contre respectivement 60 % et 37 % en Guadeloupe et à Sint Maarten). Résultat du développement du tourisme, les résidences secondaires progressent : 9 % du parc de logements saint-martinois en 2012 contre 2 % dans les années 90. ■

Définitions

Immigré : Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre de personnes en activité (emploi ou chômage) et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les 15-64 ans.

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) : Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Sphère présentielle : La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et non présentielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

Ménage : Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

Famille : Une famille, au sens du recensement de la population, est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein d'un ménage sans enfant, soit d'un couple vivant au sein d'un ménage avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte isolé avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Sources

L'Insee Antilles-Guyane, la Collectivité de Saint-Martin et la Préfecture réalisent, dans le cadre d'un partenariat, un diagnostic de Saint-Martin. Il vise à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et sociodémographiques.

Les principales sources mobilisées sont :

- Recensements de la population 2007 et 2012,
- Base de données communales (BDCOM) 2014,
- État civil,
- DEFM au 30/11/2015 - Dares, Pôle Emploi, traitement Direccte,
- Enquête fréquentation hôtel 2012,
- Enquête sur les besoins de main d'œuvre 2015 - Pôle Emploi / Credoc.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Ladire

ISSN : 2416-8106
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Saint-Martin - Terre d'accueil et de contrastes - Insee Dossier Guadeloupe N° 10 - décembre 2016
- Rapport annuel 2014 de Saint-Martin / IEDOM - septembre 2015
- Panorama de Saint-Martin, Note expresse n° 349 / IEDOM, septembre 2015
- Le tourisme à Saint-Martin, Note expresse n° 320 / IEDOM, mars 2015
- Bulletins d'Informations Économiques n° 4 / CCISM, 2015
- L'emploi et la formation liés au tourisme en Guadeloupe / INSEE AntianEchos n° 12 - Ali Benhaddouche, Insee, Olivier Pierrot, Carif-Oref - avril 2009

